

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 13/11/2025
Date d'affichage : 14/11/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 15 dont 2 pouvoirs
Votants : 17

Le vingt novembre deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DETRAIT Michel

Etaient présents : M. DETRAIT Michel – M. DELCROIX Sébastien – Mme DUPIRE Agnès – M. HUVELLE Richard – M. HERBAUT Jean-Jacques - Mme COCHARD Aurore – Mme CAIL Marie-Béatrice – M. COUTO José – Mme GILLOT Séverine – Mme DECOTTE Valérie – M. VANDY Hélène – M. BEAUVILAIN Dylan - M. LEBRUN Willy – Mme CAVRIL Isabelle – M. DUPONT Jérôme

Etaient absents excusés :

Mme LEGER Roselyne a donné son pouvoir à M. DETRAIT Michel
Mme CHANDELIER Sylvie a donné son pouvoir à M. DELCROIX Sébastien
M. DELON Patrick

Etaient absents : M. LEMIRE Régis – M. DELVALLEE Pascal – M. ANCELET Benoît – Mme CRETON Stéphanie – Mme BORGES Perrine

OBJET : Tarifs 2026

La Commission de finances, réunie le 7 novembre 2025, propose la modification des tarifs 2026, comme suit

OBJET	Tarifs 2025	Proposition Commission de finances pour 2026	Décision du Conseil Municipal Pour 2026
CIMETIERE			
CAVE-URNES			
Concession 15 ans	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Concession 30 ans	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Fourniture, terrassement et mise en œuvre	450,00 €	450,00 €	450,00 €
Renouvellement concession 15 ans	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Renouvellement concession 30 ans	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Plaque gravée Mur du souvenir	80,00 €	80,00 €	80,00 €
CONCESSIONS			
Concession 2 places / 30 ans	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Concession 2 places / 50 ans	130,00 €	130,00 €	130,00 €
Concession 4 places / 30 ans	160,00 €	160,00 €	160,00 €
Concession 4 places / 50 ans	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Occupation caveau provisoire	5 € / jour	5 € / jour	5 € / jour
LOCATION DES SALLES			

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

ID : 059-215904673-20251124-2025_22-DE

S2LO

SALLE DES FETES			
Pour les pontois	200,00 €		
pour les extérieurs	400,00 €		
charges été (du 1er mai au 30 septembre)	50,00 €	50,00 €	50,00 €
charges hiver (du 1er octobre au 30 avril)	100,00 €	100,00 €	100,00 €
vin d'honneur pontois	50,00 €	50,00 €	50,00 €
vin d'honneur extérieurs	100,00 €	100,00 €	100,00 €
caution	550,00 €	550,00 €	550,00 €
caution ménage	120,00 €	120,00 €	120,00 €
CENTRE POLYVALENT			
Pour les pontois	250,00 €	250,00 €	250,00 €
pour les extérieurs	500,00 €	500,00 €	500,00 €
charges été (du 1er mai au 30 septembre)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
charges hiver (du 1er octobre au 30 avril)	120,00 €	120,00 €	120,00 €
hall (vin d'honneur pontois)	50,00 €	50,00 €	50,00 €
hall (vin d'honneur extérieurs)	100,00 €	100,00 €	100,00 €
caution	550,00 €	550,00 €	550,00 €
caution ménage	120,00 €	120,00 €	120,00 €
FOYER D'ACCUEIL FRANCIS BURILLON			
Pour les pontois	170,00 €	170,00 €	170,00 €
pour les extérieurs	320,00 €	320,00 €	320,00 €
charges été (du 1er mai au 30 septembre)	30,00 €	30,00 €	30,00 €
charges hiver (du 1er octobre au 30 avril)	80,00 €	80,00 €	80,00 €
vin d'honneur pontois	50,00 €	50,00 €	50,00 €
vin d'honneur extérieurs	100,00 €	100,00 €	100,00 €
caution	550,00 €	550,00 €	550,00 €
caution ménage	120,00 €	120,00 €	120,00 €
SALLE DU GUET			
Pour les organismes de formation	50 € par jour	50 € par jour	50 € par jour
LOCATION DE VAISSELLE POUR LES SALLES			
Le couvert	0,50 €	0,50 €	0,50 €
La casse et / ou la perte de vaisselle			
verre	1,00 €	1,00 €	1,00 €
assiette	1,80 €	1,80 €	1,80 €
fourchette	0,20 €	0,20 €	0,20 €
couteau	0,30 €	0,30 €	0,30 €
cuillère à soupe	0,20 €	0,20 €	0,20 €
cuillère à café	0,20 €	0,20 €	0,20 €
tasse à café	1,20 €	1,20 €	1,20 €
bol	1,10 €	1,10 €	1,10 €
plat	3,00 €	3,00 €	3,00 €
En cas de perte ou de casse du matériel ou d'équipement non détaillé ci-dessus, un devis sera demandé au fournisseur concerné. Le locataire s'engage à prendre en charge les frais ainsi que la livraison.			
LOCATION DE MATERIEL (Pour les Pontois uniquement)			
tables	3,00 €	3,00 €	3,00 €
chaises	0,50 €	0,50 €	0,50 €
PERTE DE CLES, BADGES, CARTES			
perte de clés, badges, cartes	30,00 €	30,00 €	30,00 €

DROITS DE PLACE			
stationnement des camions d'outillage	55,00 €		
FETE FORAINE			
de 0 à 10 m ²	5,00 €	5,00 €	5,00 €
de 11 à 20 m ²	8,00 €	8,00 €	8,00 €
de 21 à 30 m ²	12,00 €	12,00 €	12,00 €
de 31 à 40 m ²	16,00 €	16,00 €	16,00 €
de 41 à 50 m ²	20,00 €	20,00 €	20,00 €
de 51 à 65 m ²	25,00 €	25,00 €	25,00 €
de 66 à 120 m ²	35,00 €	35,00 €	35,00 €
supérieur à 120 m ²	50,00 €	50,00 €	50,00 €
EXPOSITION ARTISANALE			
Droits d'entrée <i>gratuit pour les moins de 15 ans, accompagnés d'un adulte</i>	2 € <i>(gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés d'un adulte)</i>	2 € <i>(gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés d'un adulte)</i>	2 € <i>(gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés d'un adulte)</i>
Droits de place (dans la limite de 6 mètres)	Stand unique 3m : 40 €	Stand unique 3m : 40 €	Stand unique 3m : 40 €
caution par exposant	50 €	50 €	50 €
Commission Extra-Municipale Bienfaisance Fraternelle			
Croque-Monsieur	2 €	2 €	2 €
Part de tarte	2 €	2 €	2 €
Eau (50 cl)	1 €	1 €	1 €
Bière	2 et 3 et 4€ selon le type de bière	2, 3 et 4 € selon le type de bière	2, 3 et 4 € selon le type de bière
Boissons non alcoolisées	2 €	2 €	2 €
Coupe de champagne	3 €	3 €	3 €
Bouteille de champagne	20 €	20 €	20 €
Brocante : le mètre linéaire	2 €	2 €	2 €
Spectacle du samedi soir	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Bâtons lumineux	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Consignes Gobelets	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Repas spectacle adulte	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Repas spectacle enfant (jusque 10 ans)	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Encarts Publicitaires pour réalisation de l'agenda de la ville			
1 encart publicitaire ½ page (8,5x6cm)	150,00 €	150,00 €	150,00 €
STIBUS			
Carte Emeraude : participation (pers. Handicapées)	50%	50%	50%
Carte Printemps : participation (pers âgées)	50%	50%	50%
Carte Avantage : participation (RSA, sans emploi)	50%	50%	50%
MAIRIE			
Photocopie, fax	0,20 €	0,20 €	0,20 €
MEDIATHEQUE			
DROITS D'INSCRIPTIONS			
Pontois et Extérieurs	Gratuité Caution 30 €	Gratuité Caution 30 €	Gratuité Caution 30 €
DELIVRANCE DE DOCUMENTS			
par photocopieur	0,20 €	0,20 €	0,20 €

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

55,00 €

ID : 059-215904673-20251124-2025_22-DE

S2LO

par imprimante (noir et blanc ou couleurs)	0,20 €	Envoyé en préfecture le 25/11/2025 Reçu en préfecture le 25/11/2025 Publié le ID : 059-215904673-20251124-2025_22-DE	
DIVERS			
Boissons machine à café	0,50 €	0,50 €	0,50 €
RESTAURATION			
Personnel communal et enseignants + boisson	6,50 €	6,50 €	6,50 €
repas avec 1 boisson au foyer (+ de 60ans)	6,60 €	6,60 €	6,60 €
repas à domicile avec 1 eau (+ de 60 ans)	6,80 €	6,80 €	6,80 €
invités au foyer avec 1 boisson	11,60 €	11,60 €	11,60 €
boissons supplémentaires	1,50 €	1,50 € (sur place uniquement)	1,50 € (sur place uniquement)
RESTAURATION SCOLAIRE			
QF de 0 à 369	1,50 € (0,50 € par CCAS)	1,50 € (0,50 € par CCAS)	1,50 € (0,50 € par CCAS)
Qf de 370 à 499	2,00 €	2,00 €	2,00 €
QF de 500 à 600	2,50 €	2,50 €	2,50 €
QF de 601 à 999	3,00 €	3,00 €	3,00 €
QF > 1000	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Extérieurs	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Si pas de réservations ou absences injustifiées	5,00 €	5,00 €	5,00 €
DISPOSITIF LEA : Accueils de loisirs, juillet, péricentre, garderie			
QF	Tarifs à l'heure	Tarifs à l'heure	Tarifs à l'heure
de 0 à 369	0,25 €	0,25 €	0,25 €
de 370 à 499	0,45 €	0,45 €	0,45 €
de 500 à 700	0,60 €	0,60 €	0,60 €
de 701 à 999	0,80 €	0,80 €	0,80 €
> à 1000	1,00 €	1,00 €	1,00 €
participation des parents au camping de juillet	50,00 € / enfant	50,00 € / enfant	50,00 € / enfant
petits déjeuners	1,00 €	1,00 €	1,00 €
goûters	1,00 €	1,00 €	1,00 €
VOIRIE			
Participation aux abaissés et relevés de bordures (5 mètres linéaires)	445,00 €	445,00 €	445,00 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Avec 17 VOIX POUR

Adopte la tarification proposée par la Commission des Finances et fixe au 1^{er} janvier 2026 la date d'effet de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

ET ONT LES MEMBRES PRESENTS

SIGNE LECTURE FAITE

POUR COPIE CONFORME

A PONT SUR SAMBRE

Le 24 novembre 2025

M. DETRAIT - Maire

